

constitution délicate, d'un tempérament nerveux, sujette à la céphalalgie, est d'un caractère entier et violent. Elle a eu la petite-vérole à 1 an; à 8 ans elle est entrée dans la maison royale de la rue Barbette, où elle est restée jusqu'à 17 ans. Pendant son séjour dans cette maison, M^{lle} M... se distingua par son aptitude et son ardeur pour le travail. Elle fit une chute sur la tête à 17 ans et demi; elle avait habituellement les pieds froids et les mains bleuâtres. Les menstrues s'établirent à l'âge de 18 ans sans accidens; elles furent régulières, mais peu abondantes. Aux mois de janvier et février, M^{lle} M... se livra nuit et jour au travail, se préparant à subir les épreuves nécessaires pour obtenir un brevet d'institutrice.

Le 14 mars, ayant fait gras, pendant le carême, M... alla deux fois à confesse. Après la première confession, elle se reprocha d'avoir offensé Dieu. Après la seconde, malgré les consolations que lui avait données le confesseur, on la surprenait pleurant, sanglotant, prétendant qu'on lui avait fait des menaces affreuses. On pratiqua une saignée, on donna un bain, ces moyens furent sans effets remarquables. 2 avril, elle est conduite à la Salpêtrière; à son arrivée, M^{lle} pleure, demandant sa mère, voulant sortir, s'agitant et parlant beaucoup, sans liaison dans les idées, etc. Le troisième jour, M... fut fort agitée, tint des propos incohérens et obscènes; le 10 avril, admission à la Salpêtrière, agitation extrême, fureur; la malade se met presque nue: une douche la calme. Le 15 et jours suivans, même agitation; bains tièdes.

Mais j'ordonne des affusions d'eau froide à la température de 14°. La première affusion n'eut aucun effet appréciable. Deux jours après, on conduit la jeune malade dans la salle de bains pour lui administrer de nouvelles affusions. Elle employa toutes ses forces de résistance pour s'y soustraire. Ses efforts furent inutiles. Après 15 minutes M^{lle} M. fut prise de frisson, ses mâchoires claquaient avec force, ses jambes ne pouvaient supporter le poids de son corps, le pouls était petit, lent, concentré; elle fut portée dans son lit, et dormit presque aussitôt. Le sommeil dura quatre heures, pendant lesquelles il s'établit une sueur abondante. A son réveil la raison était parfaite; depuis il n'y a pas eu un moment de délire. Placée dès le lendemain dans la division des convalescentes, M^{lle} M. y tint la conduite la plus raisonnable et la plus décente: elle témoigna un vif désir de revoir sa famille. Après quelques jours d'épreuve, une entrevue avec ses pères eut lieu et n'eut aucune suite fâcheuse, malgré l'exaltation de la mère de notre convalescente. Enfin, après deux mois d'une guérison parfaite, M^{lle} M... fut rendue à sa famille.

M. F.-L..., âgée de 24 ans, blanchisseuse, d'un tempérament sanguin, d'un caractère vif, emporté, très colère, est entrée à la Salpêtrière le 19 février 1812. A l'âge de 5 ans, L... eut la petite-vérole; à 6 ans la gale; à 7 ans elle fut violée et contracta la syphilis; à 14 ans les menstrues s'établirent spontanément, et furent depuis très régulières. Accouchée le 9 février 1812, six jours après l'accouchement, L... alla blanchir à l'eau froide. A son retour, elle fut prise de frisson, ce

qui ne l'empêcha pas d'aller voir deux femmes exposées au carcan : elle revint de ce hideux spectacle dans un état de délire. Le 19, dix jours après l'accouchement, L... est admise à l'hospice. A la visite du lendemain, je trouvai cette femme très agitée, très délirante, criant et parlant sans cesse, etc.; les seins étaient durs et engorgés. On applique sur les seins des linimens camphrés. Le 24, les seins sont dégorgés. Il survient des convulsions qui se renouvellent tous les jours, à des heures différentes, et qui sont précédées de cris. Les yeux alors se portent convulsivement en haut, la face est fortement injectée; il s'écoule par la bouche de la salive blanche et écumeuse. Après cet écoulement la malade parle beaucoup. 2 mars, délire général, loquacité, agitation extrême, L... ne connaît plus les personnes qui l'entourent, et prononce souvent le nom d'un même individu. Mai; même délire. Juin; un peu plus de calme dans les mouvemens l'incohérence des idées, la loquacité n'ont pas diminué. Juillet; même état. Les bains tièdes, une boisson laxative, ne produisent point d'amélioration. Août; vésicatoire entre les épaules sans effets appréciables. Décembre; apparition des menstrues sans diminution du délire et de l'agitation. L'hiver n'apporte aucun changement à cet état. Au mois de juin 1813, je soumets la malade aux affusions d'eau froide qui sont répétées les jours suivans. Il y a réaction fébrile après chaque affusion, le délire est plus modéré; chaque jour on observe des progrès sensibles vers la guérison qui est complète à la fin de juillet. Les menstrues s'établissent et sont régulières. Enfin, L... est

rendue à sa famille. Depuis sa sortie de l'hospice elle a eu trois couches très heureuses, sans que sa santé ait été dérangée.

J..., âgé de 15 ans, est entré à Charenton le 18 août 1836. Il était alors dans la démence voisine de la stupidité, par suite de l'onanisme. La peau de ce jeune malade était décolorée, ses yeux grands et bleus étaient ternes, bouffis, sa démarche était chancelante, encore marchait-il peu. Il ne parlait point; à peine répondait-il par monosyllabes, ne paraissant point comprendre les questions qu'on lui adressait. Je le soumis aux affusions à 14°. Le frisson fut très prononcé; le jeune malade resta plusieurs heures avant de pouvoir se réchauffer. J'ordonnai qu'après la seconde affusion, on pratiquât des frictions avec une étoffe de laine le long du dos et sur les membres inférieurs. Après la sixième affusion le teint du malade s'anima; lui-même parut se réveiller. Peu-à-peu les forces se rétablirent; il marcha avec plus d'assurance, il répondit plus volontiers et plus juste aux questions qu'on lui faisait, il demanda une plus grande quantité d'alimens. Quinze affusions suffirent pour assurer la guérison.

En 1813, pendant l'été, je soumis quatre maniaques aux affusions d'eau froide : l'une des quatre femmes ne put être réchauffée qu'après douze heures, alors elle s'endormit et fut guérie au réveil; la réaction fut faible chez les trois autres, mais le délire perdit de sa vivacité et elles furent guéries peu de jours après, sans nouvelles affusions. Les affusions d'eau froide ont souvent réussi, soit en réveillant les forces et

les excitant, soit en rappelant à l'extérieur l'innervation trop concentrée; mais très certainement ce puissant agent thérapeutique n'agit pas de la même manière sur tous les sujets. Le jeune J... épuisé par l'onanisme, était pâle, bouffi, dans la démence, les affusions ont eu une action tonique, tandis que les autres aliénées étaient maniaques. Chez elles, il est évident que les affusions ont provoqué une réaction fébrile salutaire. Chez la quatrième, la guérison s'est opérée moins par l'action physique de l'eau froide, que par l'influence morale exercée par cette médication. Les douches d'eau froide sur la tête ont, jusqu'à nos jours, passé pour un spécifique contre la manie. Elles ont une action physique sédative à cause du froid, une action morale, comme moyen de répression. La plupart des convalescens disent généralement qu'ils en ont éprouvé du bien. Quelques maniaques la demandent, il ne faut pas en abuser.

Si la manie se complique avec l'excitation des organes reproducteurs, on calme ces organes par des bains tièdes, par des demi-bains, par des lavemens froids ou préparés avec les opiacés, la jusquiame, l'asa-foetida, l'eau de laurier cerise, etc. On a même, dans ce cas, conseillé l'acétate de plomb pris à l'intérieur, le camphre combiné avec le vinaigre.

Mais il est des manies qui résistent au traitement dirigé d'après les meilleures vues thérapeutiques; alors il est permis de recourir à la méthode perturbatrice, à l'empirisme même, lorsqu'un médecin sage et expérimenté en dirige l'application.

Lorsqu'un maniaque est jeune, fort, robuste, bien nourri, pléthorique, on peut réitérer la saignée. Je me suis bien trouvé de l'application de trois ou quatre saugsues à l'anus, renouvelées tous les huit ou quinze jours, suivant l'état des forces. Je seconde la fluxion vers les vaisseaux hémorroïdaux par des bains de siège, ou par l'aloès. Pour diminuer l'impulsion du sang vers le cerveau, on applique la glace sur la tête; on maintient, à l'aide d'une éponge ou d'un linge, de l'eau froide ou de l'oxicrat sur la tête du maniaque, pendant qu'il est dans un bain tiède, ou qu'il a les pieds dans l'eau chaude.

On a fait usage des drastiques, et il n'est point de substance purgative qu'on n'ait employée: ces médicamens réussissent en portant sur le conduit intestinal une forte irritation, qui débarrasse ainsi le cerveau: les drastiques provoquent l'évacuation des matières muqueuses brunes, poisseuses, dont la présence entretient le délire. Lorsque les maniaques repoussent tout médicament, et que l'on veut agir sur le conduit alimentaire, on mêle un purgatif avec les alimens, on prescrit une boisson émétisée; on fait sur l'abdomen des frictions avec l'huile de *croton*, on a recours aux lavemens et même à la douche ascendante. Il ne faut pas oublier que, dans la manie, la constipation est un symptôme aussi fâcheux que les déjections liquides et abondantes. En ordonnant les purgatifs, on doit craindre que les maniaques très défiants ne se persuadent qu'on leur a donné des substances propres à les empoisonner. Quand on fait usage des drastiques et

même des purgatifs, on se trouve bien de les alterner avec les bains tièdes. Les bains modèrent l'irritation générale causée par les évacuans.

Arétée faisait un grand cas du vinaigre distillé; Locher vante aussi son usage, et Chiaruggi l'a combiné avec le camphre dans la formule suivante :

Camphre, un à deux gros;
Vinaigre distillé, deux à quatre onces.

On prend ce médicament par cuillerée, étendu dans un véhicule.

Une jeune personne aliénée ayant été guérie, après avoir avalé un onguent qui ne contenait pas moins de vingt-quatre grains d'opium, l'attention des praticiens se dirigea particulièrement sur les effets des narcotiques. Ces médicamens ne conviennent pas lorsqu'il y a pléthore. Valsalva et Morgagni proscrirent l'opium; et le premier dit avoir guéri plusieurs maniaques en les mettant à l'usage de l'infusion de pavot. Les docteurs Sutton et Péry ont guéri, avec l'opium, des maniaques tourmentés de soif et d'insomnie. M. Péry assure l'avoir employé à la dose de soixante-quatre grains en un jour.

Plusieurs médecins anglais et particulièrement le docteur Locher, qui a été long-temps à la tête de l'hôpital des insensés à Vienne, préconisent la digitale pourprée; ce dernier la donnait en substance à la dose de un à vingt, trente grains, deux fois par jour. Les Anglais en prescrivent la teinture à la dose de vingt à cinquante gouttes, deux à trois fois par jour.

J'ai dit ailleurs ce qu'on devait penser du bain de surprise, moyen perturbateur et empirique. Van Helmont soumit les maniaques à la submersion, moyen barbare à l'aide duquel, on croyait autrefois pouvoir combattre efficacement l'épilepsie. Cet auteur voulait que la submersion fût prolongée jusqu'à l'état voisin de la mort, afin, disait-il, de détruire jusqu'aux traces des idées extravagantes des maniaques. Aussi les maisons où l'on traitait les aliénés étaient-elles voisines des rivières, dans lesquelles on jetait ces malades pieds et poings liés. Boerhaave et Van Swieten donnaient le même conseil. Cullen propose l'immersion dans l'eau froide, afin de provoquer le frisson et par conséquent la réaction.

Plusieurs faits observés en Angleterre par les docteurs Masson-Cox, Haslam et Fox, les expériences faites à Berlin, par les docteurs Hufeland et Horn, semblaient prouver en faveur de la machine rotatoire. Comment des hommes, aussi habiles, ont-ils tenté d'introduire, dans la pratique, un agent aussi dangereux. La machine rotatoire est aujourd'hui partout abandonnée.

On a proposé le moxa sur le sommet de la tête. J'avoue n'en avoir jamais fait usage dans la manie; je l'ai essayé souvent sans succès dans la démence compliquée de paralysie. N'est-il point à craindre que l'application du feu, en détruisant le cuir chevelu, ne détermine consécutivement des inflammations intra-craniennes. C'était l'opinion du professeur Chaussier. Le docteur Valentin, de Nancy, a proclamé les bons effets du cautère actuel appliqué à la nuque. Je peux af-

firmer que ce moyen m'a quelquefois réussi dans la manie la plus furieuse et même chez des sujets très maigres et très irritables; cependant il peut avoir une influence morale fâcheuse, et j'ai vu des femmes à la Salpêtrière, qui, ne pouvant apprécier ce qui se faisait autour d'elles, se récriaient en voyant le fer rouge et se défendaient d'avoir commis des crimes qui méritaient la *marque* (flétrissure à laquelle sont condamnés quelques criminels). Ce moyen, comme tous les agens perturbateurs, outre son action physique, a une influence morale, ainsi que le prouvent les faits suivans. Dans un cas de manie avec fureur, je voulais appliquer le fer rouge à une jeune fille, pendant qu'elle était dans le bain; le fer ne fit qu'effleurer la peau, aussitôt la malade revint à elle et recouvra immédiatement la raison. Cette jeune fille, que la crainte a guérie, est restée depuis dans la maison, en qualité de fille de service.

V. V. P..., âgée de 26 ans, d'un tempérament lymphatique, devient maniaque au mois d'avril 1823. Elle est saignée et baignée chez elle, sans succès; elle entre à la Salpêtrière le 26 mai suivant, dans un état de manie avec fureur et agitation que rien ne peut calmer. Au mois d'octobre, j'applique le cautère actuel à la nuque. Les préparatifs de cette opération l'agitent beaucoup. A peine le fer rouge est-il appliqué à la nuque, qu'à ses cris et à son agitation succède un instant de silence; puis elle verse un torrent de larmes, et depuis lors elle fait chaque jour des progrès vers la guérison qui est complète au bout de deux semaines. V. V. P... resta quelque temps encore dans la division des convalescen-

tes, et retourna dans sa famille, le 19 novembre de la même année.

Une fille de 20 ans, d'une taille élevée, d'une constitution robuste, est amenée à la Salpêtrière, dans un état très violent de manie. Les moyens ordinairement employés ne changent pas son état; je me décide à appliquer le cautère actuel à la nuque. Tous les préparatifs étant faits, on emploie la force pour tenir la malade. Elle est si effrayée, à la vue du fer rouge, qu'elle redouble d'efforts pour s'y soustraire. On la contient par la force, mais aussitôt qu'elle sent le fer approcher, elle fait de nouveaux efforts, se débarrasse des mains des aides et reste pendant cinq minutes dans un état complet de raison. Elle demande avec calme ce qu'on veut faire d'elle, et prie avec instance qu'on l'épargne. Je consens à différer l'application du fer, à condition que la malade sera désormais raisonnable et tranquille. Elle promet et tient parole. Au bout de deux jours, elle est transférée dans la division des convalescentes et ne tarde pas à être parfaitement guérie. Elle déclara que la frayeur qu'elle avait eue du fer rouge avait contribué à sa guérison. Au fer chauffé au feu, on peut substituer le fer chauffé dans l'eau bouillante.

Il est un agent moins effrayant pour les malades, moins énergique, mais qui calme les maniaques, surtout lorsque les tégumens de la tête paraissent gorgés de sang; je veux parler des ventouses scarifiées, appliquées sur la nuque. Pour cela, on rase les cheveux de la région postérieure de la tête, on applique plusieurs ventouses sur la nuque, le cou, les épaules, on pratique

des scarifications plus ou moins profondes, et puis on fait des lotions froides sur la tête.

Tels sont les médicamens qui ont été signalés comme propres à combattre la manie. On ne peut se dissimuler que les succès attribués aux remèdes héroïques sont bien moins nombreux que les guérisons obtenues par une bonne direction imprimée aux maniaques et à ceux qui les servent, par un régime convenable et par une sage expectation, et qu'il est préférable de s'en rapporter au temps et aux efforts de la nature, plutôt qu'à l'emploi de médicamens souvent hasardés, rarement utiles et quelquefois dangereux. Au reste, en énumérant les principaux médicamens proposés pour vaincre une des plus redoutables des maladies, je ne pense pas qu'on puisse supposer que je conseille de les employer tous, même successivement, sur chaque maniaque : je dois croire que le médecin instruit n'attend ici que des indications générales sur l'emploi des agens thérapeutiques déjà éprouvés ; chacun doit en faire l'application dans les cas particuliers suivant son savoir, son expérience et son discernement.

XIII.
DE LA DÉMENCE.

(1814.)

La démence est une affection cérébrale, ordinairement sans fièvre et chronique, caractérisée par l'affaiblissement de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté : l'incohérence des idées, le défaut de spontanéité intellectuelle et morale sont les signes de cette affection. L'homme qui est dans la démence a perdu la faculté de percevoir convenablement les objets, d'en saisir les rapports, de les comparer, d'en conserver le souvenir complet ; d'où résulte l'impossibilité de raisonner juste.

Dans la démence les impressions sont trop faibles, soit parce que la sensibilité des organes des sensations est affaiblie, soit parce que les organes de transmission ont perdu de leur activité, soit enfin parce que le cerveau lui-même n'a plus assez de force pour percevoir et retenir l'impression qui lui est transmise : d'où il résulte nécessairement que les sensations sont faibles, obscures, incomplètes. Les individus en démence ne sont pas susceptibles d'une attention assez forte ; ne pouvant se faire une idée claire et vraie des objets, ils ne peuvent